



AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par le soussigné, Ron Kelley, Directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis-vous est donné que le

Règlement n° 2022-608-4 modifiant le règlement de contrôle intérimaire n° 2022-608 visant à ajouter une levée des interdictions à l'égard de certains immeubles et catégories d'activités résidentielles.

Ayant été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 15 mai 2024 est en vigueur.

Ce règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville au 3488, route Principale à Wentworth-Nord durant les heures régulières de travail soit de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 du lundi au vendredi ou sur le site web de la Municipalité.

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 22^e jour de mai 2024

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 22^e jour de mai 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 22^e jour de mai 2024.

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier